

Entreprise : Atlantic Climatisation et Ventilation

Adresse : 13 bd Monge BP71
69882 MEYZIEU Cedex**Déclare que la gamme d'appareils désignée ci-dessous :**

<u>Fonction</u>	<u>Nom commercial</u>	<u>Référence</u>
Unité de ventilation	Styléa 100	123116
	Styléa 100 T	123115
	Styléa 100 HY	123114
	Styléa 100 HY V	123028
	Styléa 100 GIR	123139
	Styléa 120	123135
	Styléa 120 T	123136
	Styléa 120 HY	123717
	Styléa 120 HY V	123029
	Styléa 150	123137
	Styléa 150 T	123138

Est conforme aux dispositions de la directive « CEM »
(Directive 2014/30/UE)

Est conforme aux dispositions de la directive « Basse Tension »
(Directive 2014/35/UE)

Est conforme aux dispositions de la directive « sécurité des machines »
(Directive 2006/42/CE)

Est conforme aux dispositions de la directive « ROHS »
(Directive 2011/65/UE)

Est conforme aux dispositions du règlement "Eco-conception pour les unités de ventilation"
(Règlement 1253/2014/UE)

Cette conformité est présumée par la référence aux spécifications suivantes :

Pour la directive compatibilité électromagnétique :

EN 55014-1 éd 2007 + A1 (2009) + A2 (2012)

EN 55014-2 éd 2015

EN 61000-3-2 éd 2014

EN 61000-3-3 éd 2014

Pour la directive basse tension et la sécurité des machines :

EN 60335-1 éd 2013

EN 60335-2-80 éd 2004 + A1 (2004) + A2 (2009)

Pour le règlement Eco-conception pour les unités de ventilation :

EN 13142 éd 2013

EN 13141-4 éd 2011

EN 13141-7 éd 2011

Fait à Meyzieu le,
20/04/2016

A. Eschbach,
Directeur usine



La présente déclaration de conformité est établie sous seule responsabilité du fabricant.